

CHAUSSENAC



Janvier 2024

N° 66



ÉDITORIAL

Il y a 50 ans, lorsque j'étais à l'école de Chaussenac, trois personnes dominaient la vie communale : le maire, le curé et l'instituteur.

L'instituteur, qui était aussi secrétaire de mairie, était un personnage incontournable et respecté parce qu'il avait le savoir.

Le curé, avec au moins une messe par semaine, arrivait tant bien que mal à maintenir ses ouailles dans le droit chemin...

C'était le temps béni, où les réseaux sociaux s'appelaient « les bistrots ».

Et puis le temps a fait son œuvre ... exode rural, travail en ville, révolution agricole, ont fait périliter le nombre d'habitants. La baisse du nombre d'élèves entraîna la fermeture de classes jusqu'à la disparition définitive de l'école ... et donc de l'instituteur.

Côté religieux, est-ce une crise des vocations qui entraîna une baisse des pratiquants ou le contraire ?

Toujours est-il que l'abbé a aujourd'hui une bonne dizaine de paroisses à s'occuper ; il n'a donc plus le temps de confesser des âmes de plus en plus sombres...

Il ne reste donc plus dans nos communes rurales que le maire, véritable couteau suisse de la République.

Il est le trait d'union entre les habitants et toutes les strates de la hiérarchie : Département, Région et surtout État.

Je veux d'ailleurs remercier le personnel des services de la Sous-Préfecture avec des collaborateurs affables qui connaissent les problématiques d'un maire et s'efforcent toujours de lui faciliter la tâche.

L'État souhaite renforcer les communautés de communes et cela passe par l'attribution de compétences bien souvent enlevées aux communes.

Hier, nous avons perdu la compétence assainissement ; aujourd'hui nous perdons la compétence urbanisme et demain ce sera la compétence eau (2026).

Je ne crois pas à la suppression des communes car l'attachement au territoire est très fort: il suffit de voir l'engagement pour les élections municipales (les nôtres en l'occurrence !) pour s'en convaincre.

Et le maire, par sa proximité, reste l'édile préféré des Français ; mais il sera difficile demain de susciter des vocations.

Encore aujourd'hui, la tâche m'est difficile car il y a beaucoup de sujets sur lesquels un maire n'est pas formé ; je pense surtout à tout ce qui touche au social et à l'humain. Il faut souvent improviser et s'adapter ...

Aussi, je remercie encore une fois mon équipe municipale qui m'accompagne, m'encourage, me supplée parfois.

Humblement, nous sommes à votre service et à votre écoute, convaincus que seul le dialogue peut rapprocher les hommes et éviter les conflits stériles.

Je remercie les Chaussenacoises et les Chaussenacois venus nombreux passer ensemble un moment convivial lors de la cérémonie des vœux.

Je vous présente au nom du conseil municipal et des employés communaux nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jean-Marc DELBOS

Bulletin communal d'information

Nombre de tirages : 250

Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01

mail : mairie@chaussenac.fr

Comité de rédaction

Réalisation : Jean-Marc Delbos assistés d'Isabelle Capel, Sandrine Capel et Philippe Blanché.

Imprimerie VERZY – 15200 MAURIAC

Horaires et Services

Secrétariat de Mairie

6 rue de la Mairie 15700 CHAUSSENAC

Ouvert au public les : Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

En cas d'urgence s'adresser : Monsieur le Maire : 06-84-96-20-04
ou aux adjoints : 06-26-38-49-62 ou 04-71-69-05-48.

Vous pouvez nous joindre au **04-71-69-02-01** ou par mail : **mairie@chaussenac.fr**
Pour des dossiers ou des questions sur l'urbanisme (constitution, dépôt de permis, déclaration), renseignements les mercredis.



Agence postale

Horaires : 9h30 – 12h00
L – M – M – J – V – S
Tél. : 04-71-69-04-18

- Ordinateur disponible (gratuit)
- Photocopies (gratuit)
- Retraits et versements : CCP, Épargne : Livret A, LEP
- Retraits CB (La Poste)
- Paiement toutes cartes à partir de 1 €
- Colissimo, timbres philatéliques
- Possibilité de rendez-vous (gratuit) sur place pour démonstration de la tablette ARDOIZ, accessible aux seniors.



Bar/Restaurant chez Tiot'Bin

3 place Saint Etienne 15700 CHAUSSENAC

Repas sur réservation au 04-71-69-61-03, vous pouvez y trouver également des pizzas à emporter.



Bulletin paroissial Notre Oustaü (Le Pleaudien)

Sandrine CAPEL du Bourg (06-67-32-19-74 ou capel_sandrine@orange.fr) et Philippe BLANCHET de Cussac (06-46-92-71-58 ou philippe1594@gmail.com) sont les correspondants du bulletin paroissial pour Chaussenac.

Pensez à leur signaler tout événement que vous souhaiteriez voir figurer dans ce bulletin.



Bibliothèque

Ouverture les mercredis de 14 à 16 heures ainsi que les premiers samedis du mois de 10 à 12 heures.



Activités Eau, Terre, Neige et Glisse

Vincent Terrisse, guide de Haute Montagne installé à Cussac, vous propose de nombreuses activités sportives et de loisirs pour cet hiver.

Pensez à consulter son site www.terreducantal.fr ou contactez-le au 07 86 05 35 04.

Compte-Rendu Conseils Municipaux

Six compte-rendus de Conseils Municipaux ont été diffusés depuis la parution du dernier bulletin. Les compte-rendus complets peuvent être consultés en Mairie ou sur le site WEB de la commune.

Ci-dessous, principaux thèmes abordés lors de ces conseils :

- présentation et vote des comptes administratifs de la commune (cf. présentation faite dans le dernier bulletin),
- présentation et vote des comptes administratifs du lotissement de Bellevue : déficit de 8 442 €, dû aux frais financiers et à l'amortissement de l'emprunt initial, couvert par le budget communal,
- présentation et vote des taux d'imposition sans augmentation : ceux-ci servent au calcul des trois impôts locaux (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation pour résidence secondaire),
- le Conseil Municipal n'a pas donné suite à la demande d'un investisseur qui souhaitait présenter son projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune,
- demande préalable d'autorisation de travaux par le GAEC Delbos : le maire étant partie prenante dans cette demande, c'est Christian Lescure, conseiller municipal qui traitera ce dossier,
- accord de l'État pour une subvention sur le dossier « réfection et mise en sécurité des bâtiments communaux » (cf. article dédié dans ce bulletin),
- accord de l'entreprise Croute pour une baisse de la facture de curage des fossés sur la route d'Escladines,
- après 24 ans d'activité, fermeture du salon de coiffure de Madame Paquin qui s'installe à Pleaux ; la Municipalité réfléchit à l'utilisation de ce local communal (étude en cours par le cabinet KOLAM),
- location de l'appartement rue de la Mairie à Madame Véronique Louvet en remplacement de Madame Marina Petit,
- vote de l'aménagement de la forêt sectionnaire Contre-La Sudrie, après présentation par Monsieur Violle (technicien Office National des Forêts) du plan de gestion de cette forêt en partenariat avec la commune de Brageac,
- vote d'une augmentation de crédit en investissement de 1 000 euros,
- devis en discussion pour les travaux de voirie de l'impasse du Bar de Molat,
- augmentation des loyers des appartements communaux au 1^{er} juillet 2023 en appliquant l'indice INSEE (environ +3,5 %),
- travaux concernant la Maison des Services (cf. article dédié dans ce bulletin),
- renouvellement pour un an de la ligne de prêt court terme (160 000 €) pour les travaux de la Maison des Services, dans l'attente des subventions obtenues,
- commission créée (Mme Besse, Mrs Goutal et Lac) pour faire le point sur les consommations électriques de la commune,
- à la demande d'anciens joueurs de l'USC, réflexion en cours pour pose de plaques dans le vestiaire pour rendre hommage aux anciens maires ayant participé à la création de l'USC,
- échange non conclusif concernant une éventuelle limitation de vitesse à 50 km/h entre la première maison après la Grille jusqu'à l'entrée de Chaussenac,
- prolongation du CDD de Monsieur Mercadier de 6 mois,
- information sur le dossier « Voirie d'Ostenac », chiffrages en cours,

- réflexion en cours sur le devenir de l'ancien local de la Poste et le logement au dessus,
- subvention de 100 € accordée à l'Association SINTRI-MEMORI destinée à la Commémoration du 80^{ème} anniversaire de l'opération Cadillac en 1943,
- décision de retirer la commune de Chausсенac du contentieux en appel concernant le dossier « Assainissement »,
- les deux appartements loués au dessus de la mairie utilisent maintenant la nouvelle chaufferie : la mairie facturera désormais aux locataires leur consommation à l'aide des compteurs individualisés,
- suite à la proposition de l'AMF15 (Association des Maires du Cantal), Monsieur René PAGIS a été désigné « Référent déontologue » : il pourra intervenir en cas de conflit pour accompagner et aider les élus,
- validation de la décision de la Communauté du Pays de Salers concernant l'Action Sociale pour les activités des enfants de la commune pendant les vacances scolaires : huit enfants ont pu bénéficier d'activités éducatives ; cela représente un budget de 1 497 euros pour 2023,
- suite à l'attribution d'une subvention de 6 200 euros par le Département, travaux à envisager pour créer des places de parking dans la cour devant la Mairie,
- étude en cours pour changer notre broyeur d'accotements qui est obsolète.



Congrès des Maires

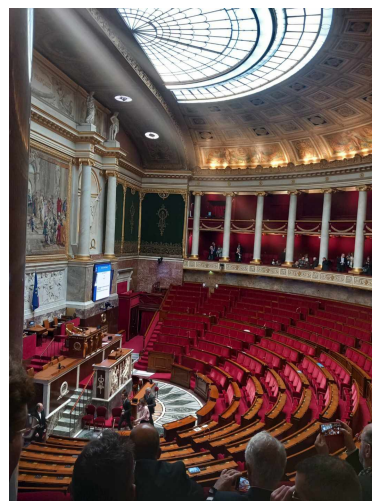
Cette année, pour la première fois de mon mandat, je me suis rendu à Paris du 21 au 23 novembre 2023 au Congrès des Maires.

Ce fut une belle expérience : au congrès avec des colloques, des conférences, des réunions et au Salon des Maires où tous les partenaires des établissements publics étaient présents.

Ce fut un moment d'échange avec d'autres maires et aussi avec nos quatre parlementaires du Cantal qui nous ont invités et très bien reçus à l'Assemblée Nationale, l'occasion pour moi de visiter ces bâtiments magnifiques chargés d'histoire et de symboles.

Merci à l'Association des Maires de France (AMF), et du Cantal (AMF15) pour leur organisation minutieuse.

Je tiens aussi à remercier un chausсенacois, M. Jean Mathieu, qui m'a hébergé avec quelques collègues, avec chaleur et convivialité dans son hôtel-restaurant parisien.



Jean-Marc DELBOS

Maison des services

Fin 2020, après notre élection, nous avons décidé de mener à bien le projet qui avait été plébiscité par la population chaussenacoise lors d'un référendum local quelques années auparavant.

Il s'agissait de restaurer l'ancienne école et d'y ramener les derniers services existants : la Mairie et l'Agence Postale Communale.

Nous avons rapidement compris que nous devions penser ce projet dans sa globalité : rénovation totale du bâtiment, isolation et nouveau mode de chauffage.

Nous avons su réagir vite et passer les marchés publics avant la crise inflationniste de 2021-2022. Nous avons dû réaliser un emprunt de 120 000€ sur 10 ans à un taux fixe de 0,53 %.



Lors de la porte ouverte du 6 août 2023

Moins de 2 ans après, les travaux sont terminés.

Je veux remercier le cabinet KOLAM à Mauriac et en particulier M. J-C. BARTHELEMY qui a conçu et supervisé ce chantier. Je remercie aussi tous les artisans qui ont réussi à tenir les délais et les prix dans un contexte très tendu... J'ai pris beaucoup de plaisir à voir ce bâtiment, symbole de la République, se métamorphoser chaque semaine.

Le coût total définitif (hors chaufferie) reste fidèle au marché public et s'élève à 455 800 € HT soit 534 900 € TTC.

Nous avons réussi à autofinancer la TVA, ce qui signifie qu'en reprenant près de 100 000 € en 2024 et 2025, nous pourrions autofinancer d'autres projets.

Nous avons dû réaliser un prêt court terme d'attente de subventions de 160 000 € car nous avons dû attendre la fin des travaux pour demander le solde des subventions obtenues.

Les subventions qui nous ont été accordées uniquement pour la maison des services (hors chaufferie) se déclinent comme suit :

- État	DETR 2021	116 486 €
	DSIL Renov	16 300 €
- Région – Europe	FEADER	111 324 €
- Département 15	FCS 2021	20 000 €
	FCS 2022	20 000 €
	FCS 2023	20 000 €
- La Poste		20 000 €

Sigle :	* DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
	* DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local
	* FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
	* FCS : Fonds Cantal Solidaire

A noter que le DSIL Rénov était d'un montant global Maison des Services/chaufferie de 24 556 €, nous avons dû donc proratiser pour attribuer 16 306 € à la Maison des Services et 8 250 € à la chaufferie.

Je remercie une nouvelle fois mon équipe municipale qui a su prendre les décisions souvent dans l'anticipation.

Nous sommes bien conscients qu'il s'agit d'un gros projet, mais après les déménagements de cet été de l'Agence Postale Communale et de la Mairie, nous en apprécions tous les jours la nécessité ; un confort partagé, je pense, par les personnes qui utilisent l'agence postale, la bibliothèque ou la Mairie.

Nous sommes conscients aussi que ce projet n'aurait pas vu le jour sans le soutien financier de l'État, de l'Europe, de la Région, du Département et de La Poste, qui chacun, à leur échelon, et avec le soutien des élus respectifs, nous permettent, à nous, petites entités territoriales, de porter des projets utiles au quotidien à notre population rurale.

Jean-Marc DELBOS



Subventions année 2023

Ci-dessous, liste des associations subventionnées par la Municipalité avec le montant des subventions accordées en 2023.

Associations :	Montant en €
- Association les Amis des bêtes de Saint-Christophe-les-	30
- ADAPEI Section de Mauriac	40
- Association La Journée de la Salers de Mauriac	40
- Association Sportive du Collège de Pleaux	40
- Amicale des Donneurs de sang de Pleaux	40
- Association Vaincre la Mucoviscidose de Saint-Martin-	40
- Association Services aux personnes de Mauriac	40
- Association Intermédiaire du Nord Ouest du Cantal de	40
- Association des Paralysés de France, délégation du Cantal	40
- Association GVA Mauriac-Pleaux-Salers	40
- Association Cancer solidarité d'Aurillac	50
- Sapeurs Pompiers d'Ally	50
- Association Éleveurs Multi-Races Pleaux	50
- Comice Agricole Cantonal de Pleaux	50
- Comité Cantonal AFN Pleaux	50
- Foyer socio-coopératif du Collège de Pleaux	50
- Association Restaurants du Coeur du Cantal	60
- Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Pleaux	70
- Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de	70
- Secours Populaire Français de Mauriac	80
- Association Diocésaine de Saint Flour	100
- Groupe « Salers Evolution » pour « Ovalie » de Saint-	100
- Association des Loisirs créatifs de Chaussenac	100
- Association de Chasse de Chaussenac	150
- Association du Patrimoine de Chaussenac	200
- Association de Tennis de Table du Canton de Pleaux	200
- Famille rurale du pays de Pleaux	200
- Association des Parents élèves Ally (voyage scolaire)	350
- Association des Parents élèves Ally	400
- Comité des Fêtes de Chaussenac	400
- Comice Agricole Chaussenac	420
- Union Sportive Chaussanacoise (USC)	2000
Total	5 590 €

CyberCantal, le Bus du Conseil Départemental

CyberCantal, le Bus est un dispositif itinérant de proximité du Conseil Départemental du Cantal pour porter les services au plus près des Cantaliens et notamment dans les petites communes.

CyberCantal
Le BUS du Conseil départemental

La Mairie de CHAUSSENAC vous propose à
CHAUSSENAC
Près de la mairie

LES MERCREDIS
31 janvier, 28 février
13 mars et 24 avril 2024

Accompagnement dans les démarches administratives
10h00 - 12h30 | 13h30 - 16h00

Atelier informatique
13h30 - 15h30
1 personne par atelier. Réservation au 04 71 46 59 81

Renseignez-vous !
Tél. 04 71 46 59 81

France Services
Proche de vous au quotidien

- Faire un changement d'adresse
- Faire une demande de carte grise
- Déclarer la vente de son véhicule
- Obtenir une attestation CAF
- Déclarer mes impôts en ligne
- Payer mes impôts en ligne
- Faire une demande Ma Prime Rénov
- Signer une fraude à la carte bancaire
- S'informer sur ses droits sociaux
- Bénéficier l'une aide informatique
- Faire une demande d'aide sociale

Chaque jour à vos côtés

cantal
MONT DE PASSE MONT

http://bus.cybercantal.fr

Labellisé Maison France Services en février 2020, le bus complète le maillage du réseau des Maisons France Services implantées sur le département pour diminuer les temps d'accès aux services pour les personnes les plus éloignées. A ce titre, **il propose aux habitants des communes visitées, un accompagnement dans leurs démarches informatiques et administratives.** Il travaille en partenariat avec les principaux partenaires institutionnels comme la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la C.A.F., la Direction Des Finances Public, l'A.N.T.S., le C.A.R.S.A.T. ou la M.S.A. entre autres.

D'autre part, CyberCantal, le Bus est également un point relais pour accompagner les usagers dans l'utilisation des outils numériques. **Il propose des accompagnements individuels ainsi que des ateliers informatiques collectifs pour acquérir les connaissances nécessaires à une utilisation de base des outils informatiques.** Les ateliers collectifs sont

proposés gratuitement les jours de permanences, de 13h30 à 15h30 sur réservations, sans prérequis préalable et limités à 5 participants.

Vous rencontrez des difficultés pour renouveler votre permis de conduire. Vous souhaitez faire votre déclaration de revenus sur Internet. Vous souhaitez préparer votre demande de retraite. Vous rencontrez des difficultés avec votre smartphone ou votre tablette.

CyberCantal, le Bus est présent sur la commune de Chaussenac, près de la mairie, de 10h00 à 16h00, un mercredi par mois, les 31 janvier, 28 février, 13 mars et 24 avril 2024.

Les accueils se font sans rendez-vous mais il est préférable de réserver pour les démarches les plus longues. Les habitants des communes proches de Chaussenac sont également les bienvenus. L'ensemble des activités est accessible gratuitement.

Pour en savoir plus :

Vincent POYET
vpoyet@cantal.fr
Tél. 04 71 46 59 81



La rubrique « État Civil », comporte tous les mariages, naissances et décès survenus sur la commune ou retransmis sur l'état civil de la commune, ainsi que les personnes inhumées au cimetière de Chaussenac.

Nous avons également repris des informations n'existant pas dans l'état civil de Chaussenac mais concernant des personnes liées à des habitants de Chaussenac qui ont souhaité nous faire part de ces informations.

Dans la rubrique « Nouveaux arrivants », figurent les personnes qui, à notre connaissance, se sont installées à Chaussenac ou qui ont changé de domicile à Chaussenac.

Enfin, dans la rubrique « Résultats examens » sont listés tous les élèves ou étudiants dont on nous a signalé la réussite à un examen.

Merci de nous signaler toute erreur ou omission que nous reprendrons dans notre prochain bulletin.

État Civil



Naissances :

- **Romane et Paul ANTIGNAC**, nés le 09 mai 2023, premiers enfants de Lucile DEGOUL et Francis ANTIGNAC, petits-enfants de Danièle SAZOS-DEGOUL du bourg.
- **Maëlys FONTANEL ANNET**, née le 21 mai 2023 à Aurillac, 1^{ère} fille de Mélanie FONTANEL et Romain ANNET, 1^{ère} arrière-petite-fille de Jacqueline ANNET de la Place.
- **Ambre PORTE**, née le 06 juin 2023 à Carpentras, 1^{ère} enfant de Roxane PIATTE et Bertrand PORTE, première petite-fille de Christine et Pascal PIATTE de Cussac,
- **Anna LIEUTAUD**, née le 13 août 2023 à Paris, première fille chez Adeline et Antoine LIEUTAUD, première petite fille chez Valérie et Laurent LIEUTAUD du Bar de Molat.
- **Lucas PIGANIOL**, né le 1^{er} novembre 2023 à Aurillac, 1^{er} fils de Anne Sophie VEYSSIERE et de Sylvain PIGANIOL, 1^{er} petit-fils de Marie-Christine CAPEL et de François VEYSSIERE, 1^{er} arrière-petit-fils de Louis CAPEL, d'Ostenac.
- **Maylone FAVALE**, né le 1^{er} décembre 2023 à Aurillac, 1^{er} fils de Camille HATIER et Kévin FAVALE, d'Escladines.
- **Maël GAUTHIER PIAULT**, né le 5 décembre 2023 à Aurillac, 1^{er} fils de Émilie PIAULT et de Adrien GAUTHIER, 1^{er} petit-fils de Christelle COUSTEIX du bourg et 1^{er} arrière-petit-fils de Arlette COUSTEIX.

Mariage/PACS :

- **Sandrine CAPEL et Jean-François VELLE**, mariés le 13 août 2023.
- **Camille HATIER et Kévin FAVALE**, pacsés le 22 décembre 2023.



Décès :

- **Marie Louise SCHOCH** (veuve LAUSSY), née le 16 février 1920 à PARIS(12) , décédée le 14 décembre 2022 à Cannes (06), inhumée au cimetière de Chaussenac.
- **Pierre Antoine Edouard VANTAL**, né le 2 mars 1933 à Contres, décédé le 24 juin 2023 à Ally.
- **Louis Antoine AUDUBERT**, né le 29 mars 1930 à Escladines, décédé le 20 novembre 2023 à Mauriac.
- **Simonne Berthe DESMET** (veuve LESCURE), née le 6 juin 1927 à Comines (59), décédée le 20, Novembre 2023 à Saint Jean des Ollières (63), inhumée au cimetière de Chaussenac.
- **Andrée Marie Louise Angèle VIDAL**, née le 22 juin 1940 à Chaussenac, décédée le 22 août 2023 à Paris (10).

Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue à :



- la famille **BLAISE** à Escladines,
- **Olivier MIRASOLA** à Ostenac bas,
- **Roselyne NOUGEIN** à Cussac,
- **Alexandra et Jean-Claude RODDE** au Bar de Molat.

Résultats examens

- **Stan CHAMBONNET**, petit-fils de Philippe CHAMBONNET, a obtenu le Brevet des collèges.
- **Clara DELBOS**, fille d'Éliane et Jean-Marc DELBOS, petite-fille de Simone DELBOS de Cussac, a obtenu le CAP de pâtisserie.
- **Camille LAPORTE**, fille de Nathalie et Sébastien LAPORTE demeurant à Mazerolles de Salins, petite fille de Martine et Alain DAYRAL de Contres a obtenu le BTS ACSE.
- **Clara RIGAUDIERE**, petite-fille de Janine et Jean-Marie DUFFAYET d'Ostenac, a obtenu le Brevet des collèges.
- **Roxane ROUMIGUIER**, petite-fille de Josianne et Georges PETIT du Bar de Molat, a obtenu le Brevet des collèges.
- **Laurine VIDAL et Baptiste VIDAL**, petits-enfants de Dany et Robert LASSUDRIE du bourg ont obtenu respectivement le Bac Général et le Brevet des collèges.



Inscription sur les listes électorales



Il y a de plus en plus de mouvements de personnes avec beaucoup de maisons qui changent de propriétaires ou locataires sur notre commune.

Nous apprécions beaucoup que les nouveaux arrivants viennent se présenter à la mairie afin que nous fassions un peu connaissance.

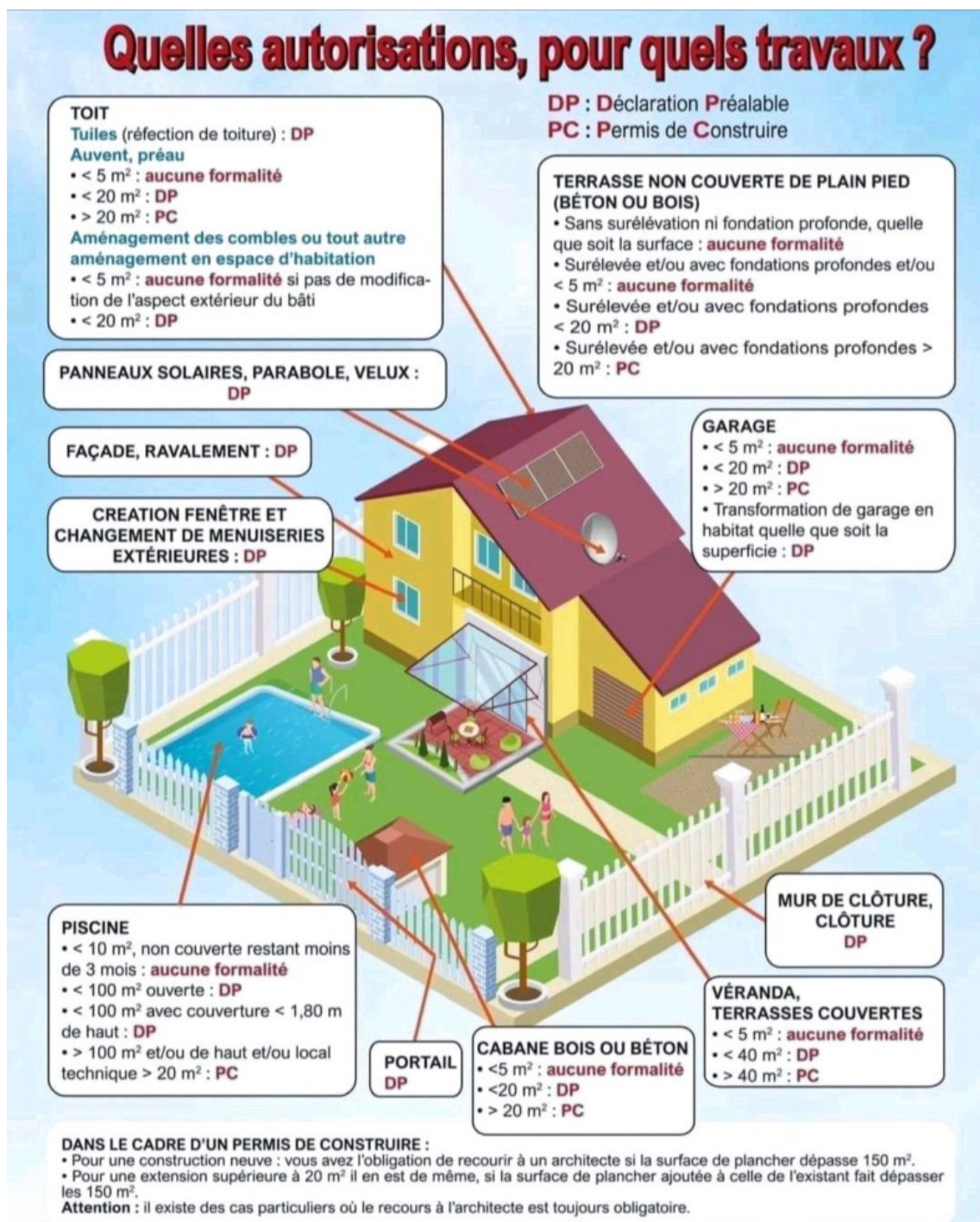
Il est un geste citoyen incontournable, c'est l'inscription sur la liste électorale, ça n'oblige pas à voter... Le vote qu'il est de bon ton de mépriser reste le fondement de la démocratie...

Jean-Marc DELBOS

Autorisations Travaux

Vous souhaitez réaliser des travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume d'un bâtiment, de percer, d'agrandir une ouverture,...

Vous devez alors déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.



Cimetière, mise en conformité



Nous avons évoqué dans le dernier bulletin les travaux dans le cimetière avec notamment la mise en place d'un columbarium.

Cette mise en place est la première partie d'un projet plus large dont l'objectif global est de mettre en conformité notre cimetière et ainsi de mieux le gérer.

Un premier volet concerne le cimetière directement avec la réalisation du columbarium et du jardin du souvenir. Suivra dans quelques temps, l'acquisition d'un ossuaire et d'un caveau municipal d'attente.

Le deuxième volet concerne la gestion de ce cimetière. Nos objectifs sont maintenant de mieux cartographier l'ensemble des tombes, de réaliser un suivi plus précis, et aussi de pouvoir reprendre en toute sécurité les tombes à l'état d'abandon.

Un logiciel a donc été acquis et l'assistance d'une société spécialisée, ACTIUM, a été demandée afin de remplir ces objectifs.

Nous allons dans les mois qui viennent, vous solliciter afin d'identifier pour chaque tombe les disparus qui y reposent et d'identifier également les personnes/familles responsables de ces tombes afin de pouvoir les contacter en cas de besoin.

**Cette concession
réputée en état d'abandon
est susceptible d'être reprise.
Si vous avez des informations,
veuillez contacter la Mairie,
merci.**

Pour ceci, un premier plan affiché à l'entrée du cimetière a été réalisé avec la société Actium. De même des petits panneaux vont être posés sur les tombes pour lesquelles nous n'avons pas trouvé, soit de noms de défunts, soit des « responsables » de la sépulture et donc de son entretien.

CHAUSSENAC : une étape



*Une solution
pour éradiquer
les rats
taupiers ?*



Peu affarouchées par les travaux de labour

reposante pour les cigognes



On pense à Alfred Hitchcock...



... en beaucoup moins effrayant !



La vigie au sommet de l'église

Crédits photos :

Capel/Chamelot/Lac/Planche/Roustain



Travaux sur les cloches de notre église

L'entreprise Bodet Campanaire est intervenue afin de réaliser un état des lieux des cloches de notre église puis a effectué des travaux d'entretien et de rénovation.

Trois étapes se sont enchaînées :

- entretien et réparation des cloches elles-mêmes avec notamment le remplacement de deux battants de nos cloches mais aussi, la mise en sécurité de l'ensemble.

- ensuite, des travaux électriques ont été engagés afin de mettre aux dernières normes nos installations et ainsi sécuriser le coffret électrique permettant le déclenchement des sonneries des cloches. A cette occasion des câbles électriques ont également été changés.

- enfin, le tableau de commande en sacristie, permettant de planifier les différentes sonneries, a été intégralement remplacé. De manière automatique, nous pouvons donc sonner les heures et les quarts d'heures avec coupure automatique la nuit ou pendant les offices, sonner l'Angélus, le Glas,... Des circuits ont été ajoutés afin de commander l'éclairage de l'église ; et ils ont été également utilisés pour les guirlandes de Noël. Enfin une antenne a été mise en place afin de se synchroniser avec l'heure légale française et de déclencher de manière automatique les deux changements d'heures annuels.



Tout ceci a été réalisé pour un montant global de 11 251,08 € TTC.

Météo et agriculture

Si les agriculteurs ont, depuis la nuit des temps, les yeux rivés sur le ciel, c'est encore plus vrai aujourd'hui ! Certes ils n'ont plus peur vraiment que le ciel leur tombe sur le crâne mais l'imprévisibilité tourne pour eux au « casse-tête » et remet en cause des décennies de pratiques.



Car le changement climatique ne fait que s'accélérer et s'accroître.

Et pour éviter de vivre en permanence dans une sorte d'ascenseur émotionnel au gré des phénomènes externes et de plus en plus fréquents, ils doivent s'adapter à marche forcée.

Dans ce défi qui consiste à rebondir, ils sont aidés par les différentes instances agricoles (Chambre d'Agriculture, GVA, FNB, ...) et leur courage !

Yves GOUTAL



Syndicat des eaux

Depuis 2018, la commune de Chaussenac fait partie du Syndicat des Eaux de Mauriac qu'elle a rejoint volontairement. Notre syndicat vient de réaliser un forage important dans la vallée du Mars, notamment pour sécuriser l'approvisionnement de la ville de Mauriac.

La stabilité financière et les subventions obtenues font que cet investissement n'engendrera pas de hausse du prix de l'eau.

Pour chaque commune, individuellement, il est calculé le rendement en eau. Il s'agit de la différence entre l'eau mesurée à chaque compteur individuel et l'eau mesurée en sortie de château d'eau.

Avec un rendement de 92 %, Chaussenac est quasiment le meilleur élève de la classe !

Jean-Marc DELBOS

Comité des fêtes

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à Véronique qui nous a rejoint au sein du Comité des Fêtes. Elle fait partie maintenant des membres de notre bureau depuis notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le 13 novembre 2023.

Nouveau Bureau

Présidente : AUBRIOT Mélanie	Vice-président	: LEGON Cédric
Trésorière : POLLET Véronique	Vice-trésorière	: DELBOS Éliane
Secrétaire : DELBOS Théo	Vice-secrétaire	: LEBRETON Christine
Président d'honneur : DELBOS Jean-Marc		

Un petit mot sur nos manifestations de l'année 2023.



Nous avons organisé le premier week-end d'août notre Fête Patronale qui s'est déroulée dans la joie, la bonne humeur, mais malheureusement cette année, le soleil ne nous a pas accompagné, il avait laissé la place à la pluie !



Comme tous les ans, et comme on ne change pas une équipe qui gagne, notre fête a commencé avec notre vide-grenier habituel suivi d'un repas convivial.

Cette année, nous avons eu envie d'un peu de changement pour notre animation du samedi après midi ; pour cela, nous avons organisé un jeu de piste dont le but était de mieux faire connaître notre joli village ; cette animation a été appréciée par l'ensemble des participants (8 équipes).



Le repas du soir a ensuite précédé notre traditionnelle retraite au flambeau qui, malgré toutes ces années, amuse toujours aussi bien les petits que les grands.

Après quelques années d'interruption, notre feu d'artifice a fait son grand retour pour clôturer cette belle journée.

Enfin, nous avons conclu ce week-end avec notre tournoi annuel de pétanque.

Mélanie AUBRIOT

CCAS

Cette année, le CCAS (Centre communal d'Action Sociale) a de nouveau réalisé ses actions vers les personnes âgées et les enfants :

- distribution de 41 colis de Noël pour nos anciens (plus de 75 ans),
- organisation d'une journée de « chasse aux œufs de Pâques » en avril dernier pour les enfants de Chaussenac de moins de dix ans. 14 enfants étaient présents pour cette journée. Après une dégustation de viennoiseries et boissons chaudes avec leurs parents dans le local des chasseurs, les bambins sont partis sur le stade pour la récolte des œufs qui a été fructueuse. Après cette chasse, chacun est reparti, avec un grand sourire, chargé d'une surprise remplie de chocolat ainsi que d'une partie du « butin » partagé équitablement.



Toute personne souhaitant l'intervention ou intéressée par le CCAS peut se rapprocher de la Mairie ou d'un des membres de l'association.

Éliane DELBOS, Christine LEBRETON



ACCA Chaussenac

Une année de plus se termine emportant avec elle les espérances des uns, les projets d'autres, réalisés ou non, toutes ces choses que l'on érige telles des édifices dans nos esprits à l'aube de chaque nouvelle année.

Mais ces années qui défilent emportent malheureusement aussi ceux qui faisaient partie de nos vies, et de l'histoire de nos villages, de notre région et quelques fois plus encore, laissant derrière eux ces édifices et ce patrimoine matériel ou culturel qu'ils nous lèguent.

C'est donc une nouvelle copie de cette aventure qu'il nous reste à écrire pour cette année 2024 en tentant de faire de notre mieux possible pour participer à la vie associative de notre commune, mais également à la vie au quotidien tout simplement.

Nous vous tiendrons au courant dans une prochaine édition, de l'évolution du programme de nos futurs manifestations lorsqu'ils seront établis et nous vous remercions une nouvelle fois pour votre soutien infaillible qui a permis de faire de l'édition de la randonnée 2023 une belle réussite.

Tous les membres de l'ACCA s'associent pour vous présenter leurs meilleurs vœux, en vous souhaitant le meilleur pour 2024.

Thierry LAFARGE



Anciens combattants



Les 8 mai et 11 novembre 2023, la population des communes de Chausseac et Brageac s'est une nouvelle fois recueillie devant les deux monuments aux morts respectifs, avec les anciens combattants d'Afrique du Nord et les municipalités.

Le jour du 11 novembre 2023, un repas convivial a été partagé à Brageac par 35 convives.

Il faut noter la très belle initiative de l'école d'Ally qui a demandé à des enfants de Chausseac de lire un poème devant le monument aux morts.

Sous l'œil bienveillant de Hélène Dumas, leur institutrice, c'est Arizona Legon et Kevin Lac qui se sont relayés avec sérieux et application.

Il est ô combien important de sensibiliser les enfants, dès leur capacité de compréhension, à la mémoire historique et collective de notre nation.

Nous avons une pensée pour Pierrot Vantal qui nous a quitté en juin dernier. Il était le président de l'Association, dévoué, assidu, dépositaire inlassable de ce devoir de mémoire.



L'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre est aujourd'hui orpheline, aussi, si des personnes souhaitent faire perdurer l'Association Intercommunale, elles peuvent se faire connaître ; sinon notre Association devra intégrer une autre association cantonale.

Quoiqu'il arrive, nous nous retrouverons le 8 mai 2024 pour un moment de recueillement et de souvenir.

Jean-Marc DELBOS



Une des dernières photos de Paul et Pierrot, nos anciens combattants disparus en 2023 lors de la bénédiction de la Croix de Contres en août 2022.

Entourés de de Messieurs IVANOFF (Théo qui a refait la Croix et Nicolas qui est Président de l'Association Patrimoine), Monsieur le Maire et l'Abbé ROZE.

Association du Patrimoine

En 2023, l'Association n'a pas pu réaliser ses actions habituelles. Elle a organisé une courte exposition sur les vingt-cinq ans de son existence à la Toussaint à laquelle sont venus très peu de Chausseacois. C'est la raison pour laquelle nous reconduirons cette exposition l'été prochain dans l'église du village, en mettant en relation les réalisations de ces vingt-cinq ans avec les textes qui permettent de comprendre ses réalisations.

Pour l'été 2024, nous allons présenter une exposition intitulée « 2 000 ans d'Histoire à Chausseac », présentant l'histoire de Chausseac et de notre région au travers du patrimoine et des traces présentes sur la commune. Depuis les « Pierres du Géant » à la fontaine druidique, du château de Cussac à la chapelle de Contres, partout notre histoire est présente.

Cette exposition se tiendra du 27 juillet au 4 août 2024 à la mairie de Chausseac. Nous essaierons de présenter le traditionnel concert jazz du 14 juillet. Nous tiendrons notre assemblée générale le 3 août 2024 à 10H30.

En terme de restauration nous sommes, avec la commune, toujours en train de réunir les éléments pour restaurer la dernière chapelle de notre église.

Nicolas IVANOFF



Les p'tits bonheurs solidaires



Une nouvelle association, dont le siège est à Chausseac, a été créée le 13 décembre 2023. Elle a pour objet, la mise en place d'actions visant à favoriser la solidarité ainsi que le partage entre les différentes générations, milieux sociaux et le handicap.

Elle fera des ateliers de couture, crochet, confection de bonnets chimio, sacs, et participera à divers challenges et à l'entraide entre associations sur les secteurs de Pleaux, Mauriac et St Martin Valmeroux.

Elle a pour but de fonctionner grâce aux différents dons de matières premières tels que les tissus, vêtements et dons de particuliers ou d'entreprises.

Ces matières premières sont ensuite réemployées et recyclées dans le cadre d'une économie solidaire et écologique. Le partage et la transmission des savoirs et des techniques de confections sont primordiaux pour le bon développement de l'association.

Les dons récoltés ne correspondant pas à nos actions sont redirigés vers des filières solidaires : friperie, ressourcerie, boutique solidaire, Emmaüs dans le cadre d'une initiative écologique positive afin de favoriser le développement durable.

Le nouveau bureau se compose de :

- | | | |
|------------------|------------|------------------------|
| - Audrey Maze | présidente | Brageac |
| - Élodie Rieu | trésorière | Saint Martin Valmeroux |
| - Isabelle Capel | secrétaire | Chausseac |

Le conseil d'administration se compose comme suit :

- Marie-Pierre Noyer, Sabine Brun, Sandrine Ouvrié, Véronique Beuneux.

La cotisation a été fixée à 5 euros par an.

Isabelle CAPEL

Lo mond es fòl



Nostradamus (1503-1566) avia anonçat una annada dificila per 2023.

De que se passa anuèi ?

La natura sembla mostrar sa còlera. Après la secada que nos a totes penalizat, les inundacions detruisan rècòltas e ostaus. La tempesta Ciaran arriba amb dels vents daica 207 kms, e paraliza lo país. Chau pas oblidar les tremblaments de terra al Maròc o en Turquia que daissan des champs de roïnas e des milièrs de mòrts.

Desempuèi belcòp de sègles, l'òme a impausat son biais de viscar o sa religion e a cercat a s'apoderar de las terras.

Quau se sovenit pas d'Attila, Rei des Huns al torn de l'an 450. « Ont son chaval passa, l'èrba torna pas passar » !

Tot al lonh des sègles, troban de la violèncià ligada a la religion.

En 1208, la crosada des Albigès amena la desfacha des Cathares e lor territori passa al Rei de França Felipe lo Bèl.

Lo chaplar de la San Barthélémi en 1572, ordonat par lo Rei Charles IX opausa catolics e uganaus...

Pus près de nosautres, la rabalhada del Vèl d'iv... en junh 1942 ont 13 000 jusieus fuguèran menats vèrs les camps de concentracion.

En 1944, lo 10 de junh lo massacra d'Orador-sus-Glana per l'unitat de la Waffen SS.

Se podria citar belcòp d'autres accions. Après les doas guerras mondialas o les conflictes pus recents s'entend totjorn aquela frasa :

PUS JAMAI AQUÒ !

Portant, las guerras aun esclatat: La Russia facia a l'Ukraine, Le Hamas e Israèl, des trebolitges al Niger, al Sodan...o en América del Sud.

En Euròpa, des atemptats se multiplican. Les imatges que arriban, montran que la populacion, de dos costats de las frontièras sofre del mème biais.

Anava oblidar de precisar que Nostradamus a deïssat mil quatrins :

Ex : « sept mois de la Grande Guerre, des gens morts de malfaisance ». N'ia que son persuadats que se parla de la guèrra d'Ukraine mas son les astròlogs contemporanèus que reviran . . en agatchant les actualitats del jorn.

Mas comà lo ditz la chançon :

« Si totes les gars del monde devenian de bons copains e marchavan la man dins la man, lo bonor seria per deman »

Le monde est fou

Nostradamus (1503-1566), avait prévu une année difficile pour 2023.

Qu'en est-il ?

La nature semble montrer sa colère. Après la sécheresse qui nous a tous pénalisés, les inondations détruisent cultures et habitations. Et voilà la tempête Ciarán qui, avec des vents atteignant les 207 km/h, paralyse le pays. Des vagues de 21 m, l'équivalent d'un immeuble de 7 étages, s'écrasent sur les jetées menaçant les maisons. N'oublions pas les tremblements de terre au Maroc ou en Turquie qui laissent des champs de ruines et des milliers de morts.

Depuis la nuit des temps, l'homme a imposé sa religion ou son mode de vie et a cherché à agrandir son territoire.

Qui ne se souvient pas d'Attila, vers l'an 450, Roi des Huns qui, selon notre livre d'histoire, détruisait tout : « Là où son cheval passe, l'herbe ne repousse pas ! ».

Tout au long des siècles, on rencontre des épisodes de violence souvent liés à la religion.

En 1208, la croisade des Albigeois entraîne la chute des Cathares et leur territoire revient au Roi de France Philippe Le Bel.

Le massacre de la Saint Barthélémy en 1572, ordonné par le Roi Charles IX oppose les catholiques et les protestants.

Plus près de nous, la rafle du Vél d'Hiv en juin 1942 où 13000 juifs étaient amenés vers les camps de concentration.

En 1944, le 10 juin le massacre d'Oradour-sur-Glane par l'unité de la Waffen SS ...

On pourrait citer beaucoup d'autres actions. Pourtant après les deux guerres mondiales ou les conflits plus récents on entend toujours ce slogan :

PLUS JAMAIS ÇA !

Malgré cela, des guerres ont éclaté : la Russie face à l'Ukraine, le Hamas et Israël, des troubles au Niger, au Soudan... ou en Amérique du Sud. En Europe les attentats se multiplient... Les images qui nous parviennent, montrent que la population, de part et d'autre des frontières, souffrent de la même façon.

J'allais oublier de préciser que Nostradamus a laissé mille quatrains :

Ex : « sept mois de La Grande Guerre, des gens morts de malfaisance ». Certains sont persuadés qu'il s'agit de la guerre d'Ukraine mais ce sont des astrologues contemporains qui les traduisent... en s'inspirant des actualités du moment.

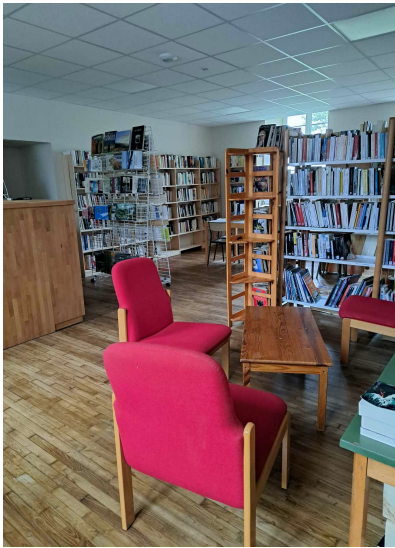
Mais comme le dit la chanson :



**« Si tous les gars du monde
devenaient de bons copains et
marchaient la main dans la main,
le bonheur serait pour demain »**

Ginette

Bibliothèque



Après une longue période de fermeture due aux travaux de rénovation, la bibliothèque a rouvert ses portes le mercredi 4 Octobre 2023.

Pour notre plus grand plaisir, vous avez été nombreux à venir ce jour là, découvrir les locaux rénovés : moins de surface mais plus de clarté et des espaces aménagés différemment pour plus de convivialité.

Voici quelques photos des lieux qui nous l'espérons vous donneront l'envie de venir plus nombreux en profiter. Et plus souvent !

Nous sommes ravies d'accueillir une nouvelle bénévole dans notre équipe : Véronique, que beaucoup connaissent déjà, même si elle fait partie des derniers arrivants sur Chaussenac. Merci à elle de s'impliquer : c'est important pour la vie de la commune.

Vous pouvez d'ailleurs faire comme elle et nous rejoindre pour tenir occasionnellement les permanences du mercredi (14h à 16h) et du 1^{er} samedi du mois (10h à 12h).

En tout cas , n'hésitez pas à venir emprunter romans, documentaires, BD, CD et DVD : il y a un large choix sur place et nous pouvons nous approvisionner auprès de la Médiathèque Départementale du Cantal.

Le coin « Jeunesse/Ados » regorge d'ouvrages adaptés à chaque tranche d'âge. De grands coussins de couleur en font un espace gai et accueillant !

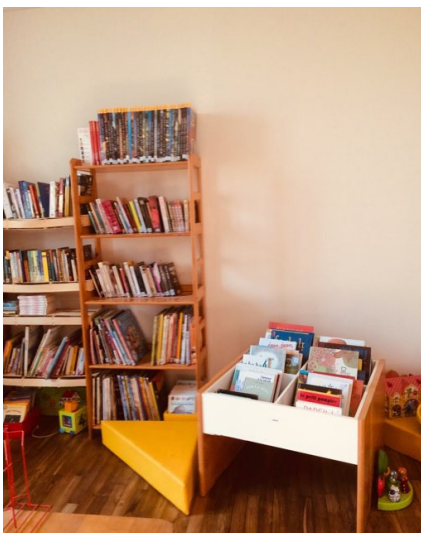
Comme dans toutes bibliothèques, il est possible de lire sur place puis d'emporter chez soi (ou non) les livres choisis.

Pour s'inscrire, rien de plus facile : venez nous voir et nous vous expliquerons tout !

A bientôt.

Dominique LEGON, Christine PIATTE et Véronique POLLET

<p><u>Horaires d'ouverture :</u> le mercredi de 14h à 16h le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h</p>
<p>Cotisation : 5 € par an et par foyer fiscal</p>



L'USC en difficulté

Croyez moi, il y a des jours où l'on n'en dormirait pas la nuit. "Faites vos jeux, rien ne va plus". Actuellement, il faudrait être complètement "dingo" pour parier un seul euro sur l'USC et je peux vous dire que l'on n'est pas bien, quand on est comme ça !

Les Chausseacois sont "garels", ils "ginguissent", si vous préférez ils sont quelque peu boiteux, le moral dans les chaussettes et la guibolle un peu molle. Donc le compteur reste sur le zéro et chaque dimanche, c'est toujours le même scénario : joueurs, dirigeants, en prennent un coup au ciboulot et nous avons tous des "fiouchées" dans la caboche.

Pourtant un vent de folie a bien retourné tous les panneaux de nos villages. Pourquoi ce dernier n'a pas mis une bonne "buffée" sur le classement de cette poule B de D3 et replacé l'USC vers le haut du tableau ? Pensez-vous ! même pas ! En plus, nous avons la "guigne". Mais comment vaincre ce signe Indien ? Attention, à Chausseac il y a peut-être des envahisseurs, mais pas encore d'Indiens, enfin... pas que je sache... Mais là n'est pas le problème, les protégés de Gérard Mary ne gagnent pas et cela devient un peu inquiétant.

Il y a sûrement une solution pour glaner quelques points, peut être se remettre à travailler et éviter l'école buissonnière et suivre le plus possible les entraînements.

Cela me fait penser à une personne que je connais très bien. Son professeur avait écrit en appréciation sur son bulletin scolaire : "Ne progresse plus, vit de ses souvenirs".

Et si l'élève USC, se contentait de la table du fond, près du radiateur avec son petit air rêveur. Alors ! Il faut vite mettre au courant le "Prof" principal, mais aussi le "Dirlo" pour sortir ce cancre de sa zone de confort.

Oui ! c'est une bonne idée et la meilleure des solutions, redoubler ! Impossible de l'envisager.

- "Alors mon petit blaireau ! il va falloir se mettre au boulot !"
- "Sinon ?"
- "Fini le foot !!! Tu as bien entendu !! Terminé, plus de foot !!!"

Après cette "enguirlandée", nous pouvons espérer de nets progrès pour les prochains trimestres et lui faire une entière confiance, puis le bizut USC est un véritable acharné, son avenir il ne peut l'envisager sans taper dans le cuir...

L'USC au grand complet présente aux Chausseacois d'ici et d'ailleurs, à ses sponsors et à ses fidèles supporters ses meilleurs vœux pour 2024 et les remercie pour leur grande générosité lors du passage des calendriers.

Christian LESCURE



<u>Composition du bureau 2023/2024 :</u>		<u>Composition des équipes techniques :</u>	
<u>Présidente</u>	Phlippine Tillet,	<u>Entraîneur</u>	Gérard Mary
<u>Président d'honneur</u>	Jean-Marc Delbos,	<u>Entraîneurs adjoints</u>	Guillaume Meilhoc, Xavier Dayral.
<u>Vice-présidents</u>	Hervé Blancher, Lionel Tillet	<u>Formation équipe</u>	Gérard Mary, Xavier Dayral, Guillaume Meilhoc
<u>Secrétaire</u>	Michel Lescure	<u>Traçage terrain</u>	Michel Lescure, Xavier Dayral, Hervé Blancher, Lionel Tillet
<u>Secrétaire adjoint</u>	Mélany Aubriot	<u>Maillots Match + lavage</u>	Mélany Aubriot
<u>Trésorier</u>	Christian Lescure	<u>Buvette et Entrées stade</u>	Mélany Aubriot, Sophie Mazet, Hervé Blancher, Philppine Tillet
<u>Trésorier adjoint</u>	Xavier Dayral	<u>Pharmacie Ballons</u>	Gérard Mary, Guillaume Meilhoc
<u>Membres du bureau</u>	Nicolas Raffy, Pierrick Maimponte, Théo Delbos, Florian Ouvrié, Yoan Lafeuille, Guillaume Meilhoc, Sophie Mazet	<u>Entretien stade</u>	Michel Lescure, Xavier Dayral, Théo Delbos

Comice Agricole



Les bénévoles de l'équipe du Comice Agricole se sont mobilisés pour préparer tout au long de l'été :

- les 3 Marchés de pays,
- les « cuisses à la broche » suivis de la soirée avec l'orchestre « La French Teuf » et du bal,
- le tournoi de pétanque.

Toutes ces manifestations ont remporté un grand succès et nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées pour y participer.



Par ailleurs, nous avons programmé le concours communal de vaches Salers au mois d'octobre, mais une crise sanitaire FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) a frappé les agriculteurs. Nous avons donc été obligés d'annuler cette manifestation.



Noël 2023 à Chaussenac

